Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 28 (1991)

**Heft:** 1022

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

blement équipé, et d'un-e assistante capable de repérer les urgences dans mon courrier, de répondre au téléphone en mon absence, d'excuser mon absence auprès de la société philanthropique qui m'invitait si gentiment pour sa soirée annuelle, de chercher les informations qui manquent dans mes dossiers, de gérer ces piles immondes de paperasses de toutes natures où finissent par se mêler indistinctement l'appel au secours d'un requérant d'asile, l'invitation d'il y a deux mois à l'inauguration d'une rotative, le dossier confidentiel sur un projet de place d'armes et l'épaisse publicité pour un nouveau procédé d'épuration des eaux...

Le tri du courrier et le classement intelligent de la documentation d'un parlementaire fédéral justifieraient à eux seuls un emploi à mi-temps. Et un autre mi-temps serait bienvenu pour la préparation des dossiers. Un soutien logistique et administratif de ce type permettrait aux députés — du moins à ceux qui le désirent — de garder un pied dans leur métier et dans la vie réelle. Il permettrait de préserver les avantages les plus précieux du parlement de milice.

# Les intérêts bien compris

Evidemment, pour que le système de milice survive, il faut des patrons qui voient un intérêt pour leur entreprise à employer un parlementaire fédéral. Et qui lui font un cahier des charges compatible avec son mandat, fût-ce à temps partiel. La plupart des responsables de l'économie comprennent fort bien cet intérêt. D'autres sont assez sots pour ne pas le comprendre, desservant par làmême leur propre cause et l'entreprise dont ils ont la responsabilité. Il m'est sans doute amer de devoir constater que cette sottise est équitablement répartie partout, jusque chez les écologistes. Mais l'amertume est mauvaise conseillère, et on ne fait pas un bon parlement avec des amers professionnels.

Laurent Rebeaud

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Laurent Rebeaud est conseiller national écologiste.

Les sous-titres sont de la rédaction.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

# Un anatomiste du XVI<sup>e</sup>

Ce n'est pas que j'aie un goût démesuré pour les fiches — mais comme tout le monde en parle, soit pour minimiser, soit pour peindre le diable sur la muraille...

Soit l'extrait du dossier de Mousse Boulanger, comédienne, diseuse, ecrivaine et collaboratrice de la radio:

Le 17 novembre 1964, à Genève, Pierre et Mousse Boulanger ont dit des poèmes à «la soirée Ukrainienne»; Le 23 novembre, à la même fête organisée à Lausanne, le couple B. a également dit des poèmes;

Le 21 janvier 1965 de .... (caviardé) à ... orienté... que le couple n'a pas encore de programme pour l'été prochain;

Le 2 juin 1967, Mousse Boulanger a pris part à la journée de l'association des Jurassiens de l'extérieur à Moudon. Dans la Feuille d'Avis de Lausanne n° 277 (quotidien subversif entre tous, comme chacun sait), on pouvait lire un article intitulé: «Pierre et Mousse Boulanger: dix ans de scène»; le 12 février 1974 de Pol.Ge. «Hommage à Maïakowski» à Genève le 8 février 1974. Le couple a dit des poèmes du poète russe. Etc, etc.

Eh bien, je dois le dire: Mousse Boulanger me paraît à côté de la plaque... Car enfin — petite question — que faire des remarquables personnages qui ont consacré leur temps (et notre argent, car c'est vous et moi qui finançons) à rédiger ces fiches? Les mettre à l'AI? Ça coûterait presqu'aussi cher, et ça risquerait d'en faire des frustrés - supposez que le KGB paie mieux que l'AI, vous voyez ça d'ici. Ou alors quoi? au prix où sont les analyses, psychanalyses, traitements psychiatriques, maisons de repos, il ne faut pas y songer. Non: plus j'y réfléchis, plus je me persuade qu'on a fait pour le mieux. Mais il y a des gens qui vraiment ne comprennent rien à rien.

Pour en revenir au livre de Michel Buenzod: *La fabrique du corps* dont d'autres, entre-temps, ont dit beaucoup de bien, ce qui m'a fort réjoui:

Je me suis demandé pourquoi un ancien président de l'Association Suisse-URSS avait consacré un énorme travail à un anatomiste du XVI<sup>e</sup> siècle. Outre l'intérêt intrinsèque présenté par un homme tout à fait hors du commun, on rencontre dans le livre toutes sortes de points d'accrochage, si je puis dire, qui ont retenu sans doute l'auteur et retiennent le lecteur. Par exemple ceci: on apprend qu'en 1543 ou 44, les Français, le pape et les Turcs ont conclu, de fait une alliance contre Charles Quint. Belle alliance, commandée autant par la morale que par la religion; par le coeur que par la raison — et qui n'est pas sans rappeler certaines alliances d'aujourd'hui: je te largue le Liban et tu appuies ma politique au Proche-Orient. Ou encore ceci: Vesale, le héros du livre, médecin et anatomiste, voudrait bien avoir communication des écrits de Gallien, illustre médecin de l'Antiquité, que détient un cardinal vénitien... Refusé! Il pourrait en faire un usage inconsidéré. Ceci ne vous rappelle rien? L'ami Cantini, qui demanda en vain de pouvoir consulter le dossier Mussolini, qui se trouvait entre les mains de l'Université de Lausanne... Et va donc: cette admirable Renaissance, que Michel Buenzod fait revivre magistralement, n'était pas si différente de notre temps! Et la vie d'hommes à la fois intègres et passionnés rencontre toujours le même genre d'obstacles.

# MÉDIAS

La télévision suisse participe à la présentation des télévisions d'Europe au Centre Georges Pompidou à Paris. Elle partage un pilier de présentation avec la télévision autrichienne. L'autoportrait de la télévision romande est une bonne information.

Naissance en ce début d'année d'Agri Hebdo, produit de la fusion du fribourgeois Agri Journal et de la Terre romande. En Suisse alémanique la fusion de deux importants journaux agricoles a été tentée mais a échoué.

Dans le numéro de Nouvel An *La Suisse*, le patron Jean-Claude Nicole note que le cash flow de Sonor est loin d'atteindre 14%, taux qui avait été enregistré il y a 30 ans lorsqu'il est devenu directeur général de l'entreprise.